

Le nombre d'heures de travail est sensible aux fluctuations des affaires, aux changements à la législation des gouvernements et aux demandes syndicales. En temps de dépression, la moyenne d'heures de travail par semaine diminue parce que certains patrons répartissent le travail entre autant d'employés que possible. Reviennent de meilleurs jours, le nombre d'heures de travail de chaque employé augmente en conséquence. Cette augmentation, toutefois, est contre-balançée par la réduction des heures de travail effectuée en vertu des lois et des conventions ouvrières. La période de six ans sur laquelle portent les chiffres du tableau 18 est trop courte pour indiquer une tendance définie de la moyenne d'heures de travail.

Pour l'ensemble du Canada, 37 p.c. des employés à gages ont travaillé moins de 48 heures en 1938, 22 p.c. 48 heures, 20 p.c. de 49 à 54 heures et 21 p.c. 55 heures ou plus.

Sous-section 3.—Salaires et gages dans les industries manufacturières du Canada.

Le total des salaires et gages payés par les manufactures en 1937 est de \$721,727,037 à 660,451 employés comparativement à \$777,291,217 à 666,531 personnes en 1929 et \$497,801,844 à 606,523 personnes en 1917. Du total de 1937, \$195,983,475 ou 27.1 p.c. ont été payés à 115,827 salariés lesquels constituent 17.6 p.c. du total des employés et \$525,743,562 ou 72.9 p.c. à 544,624 employés à gages, lesquels constituent 82.4 p.c. des employés.

La moyenne des salaires payés dans les manufactures en 1937 est de \$1,692 comparativement à \$2,007 en 1930 et \$1,315 en 1917 tandis que la moyenne des gages en 1937 est de \$965 en regard de \$777 en 1933, \$1,042 en 1929 et \$762 en 1917. Ainsi au cours des vingt années écoulées depuis 1917, la moyenne des salaires et des gages a augmenté respectivement de 29 et 27 p.c. (Voir tableau 20.)

Moyenne des gains, par province et groupe industriel.—C'est la Colombie Britannique qui, en 1937, accuse la moyenne de salaires la plus élevée, soit \$1,781. Viennent ensuite l'Ontario avec \$1,773, le Québec avec \$1,621 et le Manitoba avec \$1,618. Le siège social de plusieurs grandes corporations se trouvant à Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg, la moyenne des salaires tend à s'élever dans les provinces où sont situées ces villes. Dans d'autres provinces, les moyennes sont moins élevées, la Saskatchewan accusant la plus basse. Il n'y a pas de tendance régionale apparente dans la moyenne des salaires indiquées au tableau 19.

La Colombie Britannique, avec une moyenne de gages de \$1,122 par année, est en tête en 1937, cette moyenne étant de \$157 de plus que la moyenne générale. Dans les provinces de l'Ouest, la moyenne des gages est généralement plus haute à cause de la proportion anormalement faible d'ouvrières. Dans les trois provinces le plus à l'est, la moyenne des gages dans les manufactures est inférieure à la moyenne du Dominion, dans le Québec elle est égale, et de l'Ontario à l'ouest elle est supérieure. Le caractère saisonnier de certaines des principales industries, notamment la conserverie et la sauriserie du poisson et l'abatage du bois, tend à abaisser la moyenne dans les Provinces Maritimes et le Québec. En outre, le Québec a une plus forte proportion d'ouvrières à gages (employées principalement dans les industries textiles, alimentaires et du tabac) que toute autre province excepté l'Île du Prince-Edouard.

En 1937, c'est le groupe des métaux non ferreux qui déclare la plus haute moyenne de salaires, soit \$1,929; c'est celui des produits animaux, avec \$1,343, qui déclare la plus basse. En fait de gages, le fer et les métalloïdes sont les plus élevés avec des moyennes respectives de \$1,186 et \$1,155, ces groupes ne comprenant que peu d'ouvrières. Les industries textiles, d'autre part, accusent la moyenne la plus basse, soit \$749 parce que dans ce groupe, environ 54 p.c. des employés à gages